

Réf: Dossier N° : 004657

Avis de constitution

SOCIETE « BEST FIRST SERVICES »

Siège social: Abidjan Cocody2 plateau, lot 3426, ilot 276 18 bp 976

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 28 mai 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 28 mai 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « BEST FIRST SERVICES»

Objet: ELECTRIFICATION BTP, FOURNITURE DE BUREAUX, IMPORT-EXPORT, VENTE DES Et pour la réalisation de l'objet social l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, le prêt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie une partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan Cocody2 plateau, lot 3426, ilot 276 18 bp 976

GÉRANT: COULIBALY SOULEYMANE ALIZANA

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01106 du 28/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°06934/GTCA/RC/2021 du 28/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

